

**Compte-rendu du deuxième conseil d'école de St Martin des Besaces :**  
**jeudi 13 février, 17h30-19h30**



**Présents :**

Parents d'élèves : Mme François, Mme Gallet, Mme Kervern, Mme Lemarchand, Mme Massieu, Mme Merdrignac, Mme Viel, Mme Wojciechowski

Représentants de la mairie : Mme Caumont, Mme Lesouef

Enseignants : Mme Bourdon, Mme Cadeau, Mme Geffroy, Mme Lamy, Mme Laforge, Mme Reichart, Mme Roger, Mme Vannier, Mme Yon, M. Beer, M. Keller, M. Ledouit, M. Uhel

**Absents :** Mme l'inspectrice (excusée), Mme Mauduit (excusée), Mme Prod'homme (excusée), Me Vautier (excusée), Mme Lefaudeux-Farcy (excusée), M. Poulie (excusé)

**I. Fonctionnement du conseil d'école**

**II. Restauration scolaire et hygiène**

**\*application de la Loi sur un repas végétarien**

Globalement, peu de retours des familles sur la mise en place de cette nouvelle Loi.

Une famille ne souhaite pas faire manger ses enfants lorsqu'il y a un substitut de viande à base de soja, et une autre famille ne souhaite pas de menu végétarien.

Mme Lesouef indique que la Loi est appliquée sur les cinq sites scolaires de Soulevre en Bocage et qu'il y a très peu de retours négatifs, tout comme à St Martin des Besaces. Mme Lesouef précise également qu'un plat de substitution peut être proposé aux familles afin de respecter leurs convictions alimentaires.

**III. Vie scolaire**

**\*évolution des effectifs**

Actuellement il y a 246 élèves dans l'école. Depuis le début de l'année il y a eu 6 départs et 3 arrivées.

Pour la rentrée prochaine, il était envisagé 257 élèves car il y a 32 PS de prévus et 22 CM2 qui quittent l'école. Mais ce chiffre s'annonce plus bas que prévu, aux alentours de 250, car il y a d'ores et déjà 6 départs annoncés (pour cinq d'entre eux, des familles habitant Dampierre et qui avaient continué à scolariser leurs enfants à St Martin des Besaces alors qu'ils relèvent depuis quelques années du secteur de collège de Caumont sur Aure).

**\*bilan des projets réalisés et à venir**

Depuis le conseil d'école précédent il y a eu :

→ Le marché de Noël organisé avec l'APE au gymnase, où les enfants ont présenté une chorale de Noël (une par cycle, avec 3 chants par cycle) et ont vendu des objets fabriqués en classe.

L'école remercie la mairie d'avoir financé le chauffage pour la soirée, d'avoir fait amener toutes les chaises et les estrades ainsi que d'avoir assuré le nettoyage ; ce n'était pas visible mais d'une grande aide pour l'école et l'APE. L'école remercie également l'APE pour son soutien et l'aménagement des lieux.

Au niveau organisation, débiter par les chants puis réaliser les ventes a été plus simple que l'année passée - où il y avait eu une vente en deux temps - bien que cela ait demandé à des familles de patienter. Remettre les enfants de maternelle à leurs parents dès la fin de la chorale cycle 1 a également facilité l'organisation.

Petit bémol : le bus du lycée qui ne pouvait plus stationner, il faudra y songer lors des prochains événements (notamment les spectacles de cirque).

→ En maternelle:

- Le 2 décembre la compagnie Billenbois est venue présenter son spectacle *Cirque plastique*.
- Le 17 décembre il y avait un spectacle d'une compagnie locale offert par la mairie de Soulevre en Bocage à tous les élèves de maternelle.
- Il y a aussi eu l'installation de nichoirs, de boules de graisse et même d'une perruche dans la classe des PS pour le projet autour des oiseaux menés par les classes de maternelle.

→ Tous les CM1 et CM2 ont participé à l'exposition nomade 2050, qui a été installée à la mairie de Soulevre en Bocage. C'était une bonne expérience pour prendre conscience des enjeux énergétiques à venir, même s'il aurait fallu lier davantage ses enjeux au réchauffement climatique.

→ Les CE2-CM1, CM1 et CM2, grâce à la subvention de Noël de la mairie, ont été au cinéma à Aunay-sur-Odon le 18 décembre pour voir le très beau film *Donne moi des ailes*.

Pour les projets à venir :

→ En maternelle :

- Une intervention de la LPO (ligue de protection des oiseaux) les 7 et 9 avril, dans la continuité du projet sur les oiseaux.
- Les préparatifs concernant le projet cirque (spectacle et création des t-shirts) vont débuter. Seul bémol pour la maternelle : les enseignants souhaitaient que les élèves assistent à un spectacle de cirque professionnel sous chapiteau tel que le cirque Pinder, mais il n'y a en aucun sur l'année scolaire dans le Calvados ou la Manche. Une solution est en cours de chiffrage avec une petite compagnie basée à Flers qui proposerait des ateliers d'initiation ainsi qu'un spectacle de leur troupe.

→ En cycle 2 et cycle 3:

- La compagnie du Gros Nez Rouge viendra à partir du 23 mai (des mots seront passés pour organiser l'installation et le montage du chapiteau qui se feront avec l'aide des familles).
- Partenariat avec le SEROC concernant le tri, le gaspillage, etc. Les plus grands ont déjà bénéficié de deux années de suite d'une formation, et elle sera à nouveau approfondie. Pour les autres élèves ce sera soit la première, soit la deuxième intervention.

→ En cycle 2:

- Sortie pédagogique à la maison de la nature à Sallenelles (grâce à la subvention de Noël de la mairie et une aide du département pour le transport).
- Les CP vont poursuivre le travail effectué depuis plusieurs années avec les différentes infirmières scolaires sur une prévention au niveau de l'hygiène (alimentaire, sommeil, propreté)
- Les CE2 auront une formation au permis piéton avec la gendarmerie.

→ En cycle 3:

- Les CE2-CM1 se préparent au projet DRAMA.
- Les CM2 auront, le 9 mars, une formation sur la prévention aux écrans initiée par l'infirmière scolaire sur l'ensemble du secteur de collège de Souleuvre en Bocage (peut-être d'autres élèves en seront-ils destinataires, mais il y a de beaucoup d'élèves sur le secteur à prendre en charge dont les collégiens).

### **\*projet d'école 2020-2025**

Distribution d'un livret de présentation du nouveau projet d'école (document en pièce jointe) :

→ définition d'un projet d'école.

→ rappel succinct des actions du précédent projet d'école ainsi que le bilan qui en a été tiré.

→ à partir des constats, définir des axes de travail et présentation des actions qui souhaitent être mises en place.

Avis des représentants des parents d'élèves : le travail avec les familles apparaît nécessaire, que ce soit sur la compréhension du rôle de l'école aussi bien que sur l'attitude et le comportement de chacun.

Vote du nouveau projet d'école : il est validé à l'unanimité.

### **\*la coopérative scolaire**

Etat des lieux par Mme Bourdon et Mme Yon.

Solde du compte bancaire au 13/02/20: 12004,80€ et solde caisse : 54€

Recettes : ventes de gâteaux 283,23€, dons des familles à la coopérative 34€, bricolage de Noël 640,20€, transfert d'argent en caisse vers le compte 50€, grilles de la galette des rois 2020€ (total : 3027,43€)

Dépenses : achat de fruits en maternelle 75,79€, achat de 5 calendriers de l'APE 18€ (total : 93,79€)

Dépenses à prévoir : facture de la galette des rois (757,50€), les deux bus pour Sallenelles (960€ mais peut-être subvention du département), le bus pour le projet Drama, le projet cirque (4140€), les projets maternelle.

#### IV. Activités post et péri scolaires.

#### V. Sécurité et équipement

##### **\*bilan du DUER**

Le DUER c'est le Document Unique d'Evaluation des Risques dans lequel sont notés les travaux à entreprendre concernant la sécurité des élèves.

→ signalements déjà en cours : installation d'un visiophone au lieu d'une sonnette (demande appuyée par le gendarme présent lors du diagnostic sécurité) ; réhausser les clôtures de l'élémentaire (demande appuyée par le gendarme présent lors du diagnostic sécurité) ; installation d'une alarme dans le bâtiment à l'entrée ; installation d'une rampe d'accès.

→ signalements depuis septembre 2019 : infiltration d'eau dans les classes de l'étage, notamment au niveau des velux (problème de couverture – pas de problème lors de la tempête du 9-10 février, peut-être y a-t-il eu une intervention mais le directeur n'en pas eu connaissance) ; infiltration d'eau dans la nouvelle classe maternelle, au niveau de la porte extérieure qui n'est pas correctement posée (a priori une intervention est prévue durant les vacances d'hiver).

##### **\*besoins en matériel et travaux**

→ niveler le sol au niveau de la porte coulissante menant de la cour de l'école élémentaire à la cantine pour éviter les flaques d'eau (passage régulier pour la cantine, la garderie et le bus)

→ si un membre du personnel municipal pouvait passer pour plusieurs petites demandes en bricolage.

##### **\*demande en mobilier**

Dans les demandes réitérées par l'école :

→ Internet n'est toujours pas disponible dans tous les bâtiments. Déjà qu'il n'y a pas de salle informatique et peu de PC, si à défaut il y avait Internet l'école pourrait réfléchir par la suite à un investissement dans une classe mobile.

→ Le rideau de velux dans la salle de réunion (ancien bureau de direction) n'a toujours pas été installé.

→ La sonnette n'a pas été réparée ni protégée des intempéries, elle ne fonctionne plus du tout.

Dans les nouvelles demandes :

→ dans la cour de maternelle les nouvelles structures ont été installées par la mairie mais l'école souhaitait également ajouter un bac à sable dont elle a financé le coût. Or actuellement la commande n'a toujours pas été validée par la mairie (réflexion par rapport aux autres jeux pour le situer dans la cour). Où est-ce que cela en est ? Et si finalement c'était refusé, l'argent serait-il restitué pour d'autres achats ?

→ dans la cour d'élémentaire, si c'était possible, l'école souhaiterait un circuit de billes en mousse expansée.

→ pour la première salle de classe du 1<sup>er</sup> étage de l'élémentaire, il y a deux grands rideaux qui ne sont pas assez occultants et cela gêne lors de l'utilisation d'un vidéoprojecteur.

→ les collègues de cycle 3 (les 3 classes de l'étage) utilisent quotidiennement leurs vidéoprojecteurs. Serait-il possible de les installer au plafond ? A moyen terme il faudrait que toutes les classes d'élémentaire soient équipées.

→ en maternelle, pour séparer certains coins jeux dans la classe, serait-il possible d'investir dans deux cloisons ou claustras?

##### **\*Questions diverses**

→ parking vélo : est-il possible d'installer un parking pour les vélos ? En effet, lorsque les enfants veulent venir à vélo où peuvent-ils les garer pour qu'ils ne gênent pas et qu'ils soient en sécurité ? Ainsi, les enfants de St Martin des besaces pourraient venir en deux roues avec leurs parents à l'école. La mairie acte.

→ poux : la pédiculose est une maladie, et cela peut poser de sérieux problèmes lorsqu'elle mal traitée. Chaque année il y a des enfants touchés plus que d'autres, dont des enfants où les familles sont pourtant très vigilantes et cela devient vite très coûteux d'avoir à payer plusieurs traitements dans l'année. Les enseignants ne sont pas médecins et ne sont aptes ni à vérifier les cheveux des enfants ni à traiter, ils peuvent juste faire de la prévention. D'autre part, concernant les écoles publiques, la pédiculose n'est pas un

motif d'éviction scolaire ; il est donc de la responsabilité de tous de non seulement traiter son enfant mais d'appliquer d'autres mesures de précaution dans la maison (un mot édité par le médecin scolaire sera diffusé à la rentrée des vacances d'hiver).

→ une ATSEM a dit à un enfant qu'il avait des vêtements sales sans le dire aux parents, c'est l'enfant qui l'a raconté ensuite. En cas d'incompréhension, ne surtout pas hésiter à venir en parler pour éclaircir la situation.

→ salle du dojo : le plancher n'a pas encore été refait or les lattes commencent à bouger. De plus, il y a des odeurs de plus en plus importantes suite à l'isolation récente car le dojo n'est pas assez aéré.

La secrétaire de séance Mme Vannier

Le président du conseil d'école M.Beer